



# SCULPTURES AU JARDIN

Les sculpteurs professionnels du Québec sont invités à inscrire leur candidature pour participer à la quatrième édition de **Sculptures au Jardin** à Mascouche.

Les membres du conseil d'administration de la Fondation Dyson Moore et l'équipe du comité organisateur de **Sculptures au Jardin** sont fiers d'accueillir l'excellence en sculpture du territoire québécois. Cet événement se veut une vitrine pour faire connaître l'art de la sculpture de jardin et d'encourager la pratique de l'intégration de l'œuvre d'art dans un jardin.

Situé en bordure de la rivière Mascouche, le Jardin Moore représente un joyau horticole et récréotouristique mettant en valeur la permaculture, une pratique horticole durable sans arrosage ni produits chimiques. Agrémenté d'une programmation variée, le site, inspiré des jardins à l'anglaise offre aux visiteurs une agréable visite guidée de ses jardins et sculptures. La Fondation Dyson Moore est une organisation sans but lucratif. Elle administre le Jardin Moore et veille à la réalisation de sa mission écoresponsable. Le Jardin Moore est un lieu d'éducation, de rayonnement touristique, environnemental et culturel.

**Sculptures au Jardin** aura lieu cette année du 19 juin au 29 septembre 2019

Un jury indépendant et professionnel sélectionne 22 artistes professionnels du Québec. Chaque artiste sélectionné sera encouragé à présenter deux sculptures.

Les œuvres devront être prêtes à l'installation. Les matériaux acceptés sont : la pierre, le métal, la résine, la céramique, le bois ou les assemblages (doivent être imperméables et résistants). Le format idéal serait au minimum de 90 cm (3 pieds) de hauteur. Les sculptures doivent être facilement déplaçables et ne pas nécessiter de socle permanent. Aussi, elles devront être sans danger pour le public.

Votre dossier doit inclure un curriculum vitae qui précise la liste des expositions des cinq dernières années et les prix reçus, un portfolio de cinq photos d'œuvres récentes (.JPG/300 dpi), une description détaillée des œuvres, une démarche artistique ainsi que le formulaire d'inscription ci-joint dûment complété.

Chaque année, deux prix sont remis par l'organisation : le *Prix Sculpture Desjardins* et le *Prix Coup de cœur du public*. La date limite de dépôt des dossiers est le 17 mars 2019. Seuls les dossiers complets et livrés à la date d'échéance seront analysés par le jury.



## FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2019

Je désire présenter ma candidature pour participer à la quatrième édition de **Sculptures au Jardin** qui aura lieu du 19 juin au 29 septembre 2019, au Jardin Moore à Mascouche dans Lanaudière.

Lieu de l'exposition : 1455, Chemin Pincourt, Mascouche, (450) 474-0588

Nom : \_\_\_\_\_

Nom d'artiste: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone: \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

**La date limite de dépôt des dossiers est le 17 mars 2019.**

Veuillez faire parvenir votre dossier par courriel à :

Hélène Béland-Robert

beerhm2@gmail.com

514-475-6089

Si ma candidature est retenue par le jury, je m'engage à livrer et installer **deux œuvres** sur un espace désigné du Jardin Moore dimanche le 9 juin 2019 entre 10h et 16h.

Le démontage est prévu dimanche le 29 septembre 2019 à partir de 15h.

L'organisme s'engage à faire la promotion de l'évènement et des artistes sélectionnés. Il servira d'agent de liaison entre les artistes et la clientèle pour la vente des œuvres. Un montant de 20% sera versé au profit de la Fondation Dyson Moore lors de la vente d'une œuvre.

NB : Chaque artiste est responsable d'assurer ses œuvres contre tout dommage possible. Le Jardin Moore a une assurance responsabilité civile.

Signature : \_\_\_\_\_

Merci de nous faire confiance!  
Hélène Béland-Robert / BÉÈRE



LE JARDIN MOORE